

Loi de finances 2019 : le CIFOEB plaide pour une rationalisation des dépenses publiques

Suite à l'adoption de la loi de finances portant budget de l'Etat, gestion 2019, le Centre d'Information, de Formation et d'Etudes sur le Budget (CIFOEB), a fait une lecture citoyenne dudit budget au cours d'une conférence de presse tenue le 28 décembre 2018 à Ouagadougou. Pour le CIFOEB, des efforts sont faits en matière d'élargissement de l'assiette fiscale mais certains engagements pris par l'Etat dans les secteurs prioritaires n'ont pas été respectés.

L'analyse globale montre que le budget de l'Etat, exercice 2019 se situe à 1 954, 56 milliards de FCFA en recettes et à 2 213, 29 milliards de FCFA en dépenses, soit un besoin de financement de 258, 72 milliards de FCFA. C'est ce qui ressort de la conférence de presse organisée par le CIFOEB en décembre 2018. Plusieurs modifications relatives à l'élargissement de l'assiette fiscale à travers la création de nouvelles taxes et l'augmentation de certains taux d'imposition ont été constatées. Le Centre d'Information, de Formation et d'Études sur le Budget (CIFOEB) par la voix de son membre d'honneur Mathurin Koné, a fait savoir que toutes les mesures ont pour objectif entre autres d'améliorer la pression fiscale et de donner un nouvel élan au gouvernement dans la mise en œuvre de la politique nationale de développement.

En termes de dépenses du personnel, le constat qui se dégage est leur évolution de 19,41% par rapport à la loi de finances rectificative de 2018 avec une masse salariale représentant 55,32% des recettes fiscales pour une norme communautaire de 35,0% maximum. Outre Cela, le CIFOEB note avec regret une baisse du taux d'investissement et de transfert en capital, représentent seulement 28,6% des dépenses budgétaires totales en 2019 contre 44,44% en 2018. «*Cela montre que la grande partie du budget est consacrée aux dépenses de fonctionnement marquées par la hausse des dépenses de personnel* », explique Monsieur Koné. Le centre a également déploré la faiblesse du taux d'investissement sur ressources propres représentant 53% des investissements totaux. «*Ce qui accentue la dépendance des investissements vis-à-vis des partenaires techniques et financiers et subordonne la réalisation effective des investissements à la conjoncture internationale* », regrette-t-il.

Au titre de l'analyse sectorielle, les prévisions budgétaires du secteur agricole, de l'éducation, de la santé sont en deçà des attentes au regard des engagements pris par l'Etat à différents niveaux. Le centre estime donc que malgré les efforts consentis par le gouvernement, beaucoup restent à faire pour l'amélioration des conditions de vie des populations à travers une gestion rationnelle des finances publiques.

Après avoir analysé le budget de l'année 2019, le CIFOEB a formulé plusieurs recommandations. Sur les prévisions de recettes, les autorités sont entre autres appelées à mener des actions d'informations et de sensibilisation à l'endroit des contribuables pour faciliter le recouvrement fiscal et à conduire des concertations avec les acteurs chargés du recouvrement pour apaiser le climat social et augmenter le rendement fiscal. Pour ce qui concerne les prévisions de dépenses, il a invité les gouvernants à veiller à la rationalisation et à l'assainissement des dépenses publiques et à œuvrer à contenir la masse salariale afin de mettre l'accent sur le financement des investissements. Le CIFOEB a également plaidé pour le respect des engagements pris par l'Etat sur les ressources budgétaires à allouer aux secteurs prioritaires et à en assurer un bon usage.

KY Rose Arlette

Stagiaire en communication